

TransVanoise – Dimanche 30 mars 2008 – Règlement de la course



Le règlement de la course est consultable et téléchargeable sur www.transvanoise.fr. Il est conforme au règlement Alpi Ski Tour 2007 / 2008 de la FFCAM.

La TransVanoise est une course de ski-alpinisme par équipes de 2 coureurs. Elle propose un parcours de 2 650 m de dénivelée positive, avec un passage encordé sur glacier et plusieurs passages techniques à pied. Elle requiert une bonne connaissance de la haute montagne et une bonne condition physique.

Participation à la TransVanoise

La course est ouverte selon les catégories du bulletin d'inscription, avec les règles suivantes :

- Une équipe constituée de 2 coureurs de sexe différent sera classée en catégorie hommes / mixtes ;
- Une équipe constituée d'un coureur senior et d'un coureur espoir ou vétéran sera classée en catégorie seniors ;
- Une équipe constituée d'un coureur vétéran et d'un coureur espoir sera classée en catégorie vétérans.

Les concurrents devront être titulaires d'une licence sportive individuelle couvrant la pratique du ski-alpinisme en compétition (FFCAM, FFME, FFS ou autres) et d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du ski-alpinisme datant de moins de 1 an.

Le nombre d'équipes est limité à 120. La sélection se fera par ordre chronologique d'arrivée des dossiers d'inscription complets, le cachet de la poste faisant foi. Pour des raisons de sécurité, le Comité d'Organisation se réserve cependant le droit d'exclure les équipes n'ayant pas suffisamment d'expérience du ski-alpinisme.

La signature du bulletin d'inscription atteste que les coureurs ont pris connaissance du règlement et qu'ils acceptent son application.

Matériel individuel obligatoire de chaque coureur

La liste du matériel individuel obligatoire figure ci-dessous. Les caractéristiques techniques précises de ce matériel sont définies dans le règlement Alpi Ski Tour 2007 / 2008.

- Une paire de skis équipés de carres métalliques sur toute leur longueur, de 60 mm de largeur minimale sous la chaussure et d'une longueur minimale de 160 cm pour les hommes et 150 cm pour les femmes ;
- Une paire de fixations équipées d'un système de déclenchement latéral et frontal et permettant de bloquer le talon de la chaussure dans les descentes ;
- Une paire de chaussures recouvrant les chevilles et équipées d'une semelle crantée permettant la fixation de crampons ;
- Une paire de bâtons d'un diamètre maximale de 25 mm avec des rondelles non-métalliques ;
- Une paire de peaux antidérapantes ;
- Un appareil de recherche des victimes d'avalanche (A.R.V.A.) conforme à la norme NF EN 282, porté à même le corps ;
- Des vêtements adaptés à la pratique du ski-alpinisme, avec un minimum de 3 couches pour le haut du corps et 2 couches pour le bas du corps ;
- Un casque de montagne conforme aux normes U.I.A.A. ;
- Un harnais cuissard conforme aux normes U.I.A.A., équipé de 2 longes en corde dynamique de 8 mm de diamètre et de 80 cm de longueur utile et de 2 mousquetons conformes aux normes U.I.A.A. ;
- Une paire de crampons métalliques 10 pointes conforme aux normes U.I.A.A. ;
- Une broche à glace équipée d'un mousqueton conforme aux normes U.I.A.A., à porter sur le harnais ;
- Un sac à dos d'une capacité minimale de 20 litres et une gourde d'une capacité minimale de 1 litre ;
- Une pelle à neige et une sonde d'une longueur minimale de 2.40 m ;
- Une paire de gants, un bonnet de ski ou un bandeau et une paire de lunettes de soleil filtrantes ;
- Un sifflet, une couverture de survie de 1.80 m² minimum et un pansement compressif dans son emballage d'origine.

Matériel obligatoire par équipe

- Une corde dynamique de 8 mm de diamètre et de 15 m de longueur minimale ;
- Une paire de peaux antidérapantes de rechange ;
- Un altimètre et une boussole.

Matériel fourni par le Comité d'Organisation

Pour chaque coureur :

- Un dossard à porter sur la partie supérieure de la cuisse droite pendant toute la durée de l'épreuve ;
- Un dossard à fixer sur le sac à dos du coureur pendant toute la durée de l'épreuve.

Pour chaque équipe :

- Une carte IGN avec le tracé de la course;
- Le profil de la course.

Programme de la course

Le programme de la course est le suivant :

- Samedi 29 mars 2008 : De 15h à 18h : accueil et enregistrement des coureurs et contrôle du matériel à la salle polyvalente ; A 18 h : premier briefing des coureurs à la salle polyvalente.
- Dimanche 30 mars 2008 : De 5h à 6h30 : accueil et enregistrement des coureurs et contrôle du matériel à la salle polyvalente ; A 6h30 : second briefing des coureurs dans l'aire de départ, place de la Mairie ; A 7h : départ de la course ; De 12h à 14h30 : repas des coureurs à la salle polyvalente ; A 14h30 : remise des prix dans l'aire d'arrivée, place de la Mairie.

TransVanoise – Dimanche 30 mars 2008 – Règlement de la course

Déroulement de la course

En fonction des conditions nivologiques et météorologiques, le parcours de la course pourra être modifié, même pendant le déroulement de l'épreuve. Les dernières consignes de sécurité seront données lors du briefing précédent le départ de la course.

La technique de progression sera imposée sur certaines parties de l'itinéraire (passage encordé sur glacier, passages à pied avec ou sans crampons, utilisation de cordes fixes ...).

Le temps maximal pour atteindre le pied de l'Arête nord-ouest de l'Arcelin, avant la remontée sur la Pointe du Dard, est fixé à 3h30. Ce temps pourra être réduit en fonction des conditions de course. Les équipes hors-temps ne pourront pas continuer et devront obligatoirement redescendre sur Pralognan.

Contrôles : plusieurs points de contrôle seront installés le long du parcours. Une équipe ne pourra quitter un point de contrôle que lorsque les 2 équipiers auront été contrôlés. Des contrôles complémentaires du matériel individuel et collectif pourront être réalisés à l'arrivée de la course.

Pénalités et disqualification : en cas de non-respect des consignes définies dans le présent règlement, des pénalités de temps pourront être appliquées à l'équipe fautive. Le non-respect des consignes données par les contrôleurs placés le long du parcours pourra entraîner la disqualification de l'équipe.

Abandons : en cas d'abandon, les équipes devront impérativement se rendre au poste de contrôle le plus proche pour en informer les contrôleurs. En cas de nécessité, elles seront ensuite prises en charge par les équipes de secours.

Réclamations : les réclamations devront être déposées par écrit auprès du jury de course dans l'heure qui suit l'arrivée de l'équipe. Les décisions du jury de course seront sans appel.

Droits d'image : les coureurs autorisent le Comité d'Organisation et ses partenaires à utiliser gratuitement les images faites pendant la course à des fins promotionnelles ou publicitaires.

Comportement des coureurs

Les coureurs devront respecter les consignes données par le Comité d'Organisation lors des briefings et par les contrôleurs placés le long du parcours, tant en ce qui concerne la régularité de la compétition, leur propre sécurité et celle des personnes les entourant, qu'en ce qui concerne le respect de l'environnement. Le non-respect des consignes données pourra entraîner la disqualification de l'équipe.

Aucune assistance extérieure ne sera autorisée, sauf pour le changement d'un bâton cassé. Ce bâton devra être déposé à un point de contrôle sous peine de pénalité.

Pour des raisons de sécurité, chaque coureur devra porter son matériel individuel obligatoire pendant toute la durée de la course. Le port des skis entre coéquipiers est autorisé à condition que ceux-ci soient fixés sur un sac à dos.

Tout concurrent sera tenu de venir au secours d'un autre concurrent en danger. Le jury de course appréciera le temps à décompter pour tenir compte de cette intervention.

Respect de l'environnement : le Comité d'Organisation de la TransVanoise adhère à la charte Montagne de la FFCAM pour un développement respectueux de l'environnement. Cette course se déroulant en partie dans la zone centrale du Parc National de la Vanoise, une attention particulière devra être portée au respect de l'environnement. En particulier, tout abandon de matériel ou de détritiques est strictement interdit et entraînera la disqualification immédiate de l'équipe fautive.

Classement et récompenses

A l'issue de la course, un classement des équipes ayant franchi la ligne d'arrivée sera établi suivant les catégories suivantes :

- Catégorie hommes / mixtes : scratch / espoirs / seniors / vétérans ;
- Catégorie femmes : scratch / espoirs / seniors / vétérans.

Récompenses :

Scratch Hommes / mixtes

1 ^{ère} équipe :	500 euros
2 ^{ème} équipe :	350 euros
3 ^{ème} équipe :	250 euros
4 ^{ème} équipe :	150 euros
5 ^{ème} équipe :	100 euros

Scratch Femmes

A définir en fonction du nombre d'équipes féminines participant à la course, sous réserve d'avoir un minimum de 10 équipes classées.

Ainsi que de nombreux lots fournis par nos partenaires.

Challenge ski-alpinisme + trail

Tous les coureurs qui auront participé à la TransVanoise et au trail du Tour des Glaciers de la Vanoise (72 km) en 2008 seront récompensés lors de la remise des prix du trail.

Un cumul des temps réalisés sur les 2 épreuves sera effectué. Le vainqueur du classement scratch recevra un trophée et une dotation spécifique.

Hébergement à Pralognan la Vanoise

Renseignements sur www.transvanoise.fr, rubrique « Se loger » ou à l'Office du Tourisme de Pralognan au 04 79 08 79 08.

Contacts

Office du Tourisme de Pralognan : Tél. : 04 79 08 93 60 – Mail : evenement@pralognan.com – Site web : www.pralognan.com

Comité d'organisation de la TransVanoise : Mail : transvanoise@orange.fr – Site web : www.transvanoise.fr